

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 31/32

24^e année • mercredi 4 août 2021

L'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET

SALARIÉS DES SHOPS: DES AVANCÉES

Bonne nouvelle pour le personnel des shops de stations-services: les salaires minimums vont augmenter au cours de ces trois prochaines années. Une hausse qui atteindra, en 2024, un total de 130 francs de plus par mois. D'autres avancées ont été inscrites dans la convention collective de travail de la branche qui vient d'être renouvelée. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Meurtrière politique

Sonya Mermoud

Tragique récurrence. En cette période estivale propice à la navigation, les drames de l'exil en Méditerranée se répètent, dans l'indifférence générale ou presque. Le 26 juillet encore, succédant à plusieurs naufrages récents, une nouvelle embarcation de fortune sombrait, entraînant la mort de 60 personnes dont une vingtaine de femmes et des enfants. L'Organisation internationale des migrations a évalué à au moins 1146 le nombre total de migrants disparus en mer au cours du premier trimestre. Dangereux des routes maritimes mais aussi des pays de transit, en particulier de la Libye, devenue une plaque tournante des trafics humains et un carrefour majeur vers les rêves européens. Le mois dernier, Amnesty International publiait

un rapport terrifiant sur les conditions de détention de réfugiés retenus dans des centres de cet Etat en proie au chaos. Viols, travail forcé, violences sexuelles, sévices en tous genres, etc., résumant le quotidien de ces prisonniers stoppés avant d'avoir pu tenter la traversée ou interceptés au large des côtes libyennes. Des arrestations menées avec l'aide inique de l'Union européenne qui continue à fournir une assistance matérielle aux gardes-frontières de ce pays. Entre janvier et juin passés, ceux-ci ont fait exploser les statistiques de leurs opérations de «secours»: quelque 15 000 migrants ont été reconduits en Libye, chiffre Amnesty, plus que durant toute l'année 2020. Parallèlement, l'*Ocean Viking*, le bateau de sauvetage de SOS Méditerranée – aidé depuis ce mois par la Fédération des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge – continue inlassablement à sillonner l'immense cimetière marin en vue de porter secours aux rescapés. Solidarité exemplaire vitale alors que la Forteresse Europe poursuit invariablement sa politique de surveillance et de verrouillage des frontières extérieures à coup de milliards. Une manne investie dans l'agence Frontex, bien qu'épinglée à plusieurs reprises pour ces refoulements illégaux, et dans des Etats tampons, sollicités pour contenir les arrivées. Cette sous-traitance meurtrière et inepte est dictée par l'absence de stratégie commune de l'UE en matière d'accueil des réfugiés et son incapacité à convaincre les pays les plus rétifs à participer à ce devoir de solidarité. A l'image

du Danemark qui, en juin dernier, est allé même jusqu'à adopter une nouvelle loi l'autorisant à ouvrir des centres pour candidats à l'asile dans des Etats du Sud. Même en cas d'acceptation de leur requête, ces demandeurs n'auront pas le droit de s'installer dans le riche royaume nordique. Cynisme politique du zéro réfugié et instrumentalisation de la thématique à des fins électorales. La Suisse n'est pas en reste, participant elle aussi à l'effort Frontex et attendue en vain sur une acceptation plus large d'exilés crouissant dans des camps en Grèce... Rien de nouveau au final dans ce dossier où le nombre croissant de morts n'ébranle plus depuis longtemps les consciences. Naufrage des droits humains... Il serait pourtant possible d'ouvrir des routes d'accès sûres aux migrants. D'investir les budgets pharaoniques consacrés à les refouler dans des programmes d'intégration. De créer des canaux distincts d'immigration liés au travail – le Vieux-Continent a toujours eu besoin du renfort de la main-d'œuvre étrangère – de ceux d'une procédure d'asile aujourd'hui dévoyée. Mais que pèsent ces existences anonymes dans la balance des égoïsmes respectifs et de prétendues bonnes raisons de les maintenir à distance? Qui se soucie de ces désespérés arrachés à leur terre par les conflits, les violences ou la misère, tentant le tout pour le tout au péril de leur vie? Devoir poser la question, c'est hélas y répondre... ■

PROFIL



Damien Evéquo, connivence avec l'eau.

PAGE 2

VENTE

Non à l'extension des horaires à Echallens.

PAGE 5

QATAR

Pas importants en faveur des migrants.

PAGE 6

SWISSPORT

Accord sur une CCT de crise.

PAGE 9

CONNIVENCE AVEC L'EAU

Sourcier et passeur d'âmes,
Damien Evéquoze gravite dans
le monde de l'invisible. Non sans
garder les pieds sur terre...

Sonya Mermoud

Deux objets illustrent le travail de Damien Evéquoze : sa baguette de sourcier et son téléphone portable. Prélevée dans la nature, la branche de noisetier en forme de Y sert à la découverte de l'or bleu ; le natel est utilisé pour la géolocalisation, la prise de photos ou encore les tâches administratives. Un outil rudimentaire et une technologie de pointe indissociables du métier. Mais comment le Vaudois d'adoption, originaire du Valais, est-il devenu ce chercheur d'eau sollicité par des communes, des architectes, des propriétaires de bâtiments, des agents d'assurances ou encore des agriculteurs ? Quel étrange don lui permet depuis une quinzaine d'années de détecter, tapi à plusieurs dizaines de mètres sous terre, le précieux liquide ? De repérer des infiltrations dans des constructions ? D'intervenir lors de projets de géothermie ? Vivant de son activité, Damien Evéquoze, 46 ans, réfute toute idée de surnaturel. La pratique, bien qu'il l'explique, conserve néanmoins un petit goût d'extraordinaire et de mystère.

LE MENTAL HORS JEU

Les premiers jalons du parcours de Damien Evéquoze sont posés durant l'enfance. A l'âge de 7 ans, le gamin d'alors voit un reportage télévisé consacré à un sourcier australien. Le chercheur opère dans le désert. Les emplacements qu'il signale entraînent des forages et le jaillissement d'impressionnants geysers. Fasciné, l'enfant décide qu'il exercera lui aussi ce métier. Les ans s'écoulent sans entamer l'intérêt de Damien Evéquoze pour le domaine, même s'il se concrétisera plus tard. L'homme effectue d'abord une maturité économique avant de croiser sur son chemin le directeur d'une école de géobiologie où il se forme durant deux ans. Cet art – et non une science, précise-t-il – il l'étudiera aussi en France. « Il vise à résoudre des problèmes telluriques et électriques entravant le bien-être dans un habitat », résume le spécialiste. Lors d'une conférence qu'il donne sur les lieux sacrés et la présence de veines d'eau souterraines, le géobiologue rencontre un sourcier valaisan. A la veille de prendre sa retraite, ce der-

nier souhaite transmettre son savoir et l'initie à la pratique. Une méthode qui exige la mise en veilleuse de l'intellect. Baguette en main, sens en alerte, Damien Evéquoze arpente un terrain désigné. « Je garde alors en tête le souvenir d'une eau courante, un ruisseau par exemple, tout en écartant le mental dans ma recherche. C'est là où réside la difficulté. En présence d'une veine d'eau souterraine, la baguette se baisse. On perçoit alors un malaise, une certaine tension. Comme si le corps, l'estomac se nouaient. L'être humain se révèle sensible aux discontinuités. »

« RIEN DE MAGIQUE »

Le diagnostic s'affine. Damien Evéquoze évalue le débit et la profondeur de la source au moyen de sa branche, parfois d'un pendule, et toujours selon son ressenti. « Bien que tout se déroule dans le monde invisible, il n'y a rien de magique », affirme le quadragénaire, précisant que le processus génère beaucoup de fatigue. Un épuisement compensé par l'émotion que procure la découverte. « Il faut oser se faire confiance. Faire preuve d'un certain courage. Inciter par exemple un paysan à commanditer un forage de 90 mètres – une opération coûteuse – dans un endroit supposé sans eau, c'est assez couillu. » Prise de risque néanmoins largement limitée, l'homme ne se trompant que rarement. Et de se souvenir, sourire aux lèvres, de la lumière dans ses yeux espiègles, de joyeux apéritifs sur les alpages pour fêter des arrivées du précieux or bleu utilisé, dans ce cas de figure, pour le bétail. Ses connaissances, Damien Evéquoze les partage également avec ses élèves, dans le cadre de l'école de géobiologie qu'il a fondée à Eysins. « Le profil des intéressés ? Pluriel. Il réunit des ingénieurs, hydrologues, boulangers, entrepreneurs, monsieur et madame Tout-le-Monde... » note le sourcier qui, parallèlement à ses différentes activités, intervient encore comme « passeur d'âmes ».

EN PETITES MONNAIES...

« J'ai été initié à la pratique par un pope orthodoxe il y a plus de vingt ans. Quand il m'en a parlé, j'ai fait des yeux de merlan mort », raconte, amusé, le sensible et sympathique géobio-

logue. Et d'expliquer : « Il arrive que des personnes se sentent mal à l'aise dans leur lieu de vie sans que le problème puisse être attribué au terrain et à des champs magnétiques, mais à la présence d'esprits. Des personnes qui sont décédées dans des contextes difficiles, pleines de colère, de frustration, de tristesse, etc. » Il s'agit alors de favoriser leur départ en suivant un rituel précis. « J'interviens comme un guide en haute montagne, je me borne à montrer le chemin. Qui mène où ? Je l'ignore », poursuit Damien Evéquoze, soulignant qu'il ne souscrit à aucune religion, plus proche de concepts ani-

mistes. « Je suis un être cartésien. Dans tous les cas, je ne facture la prestation que si elle s'est révélée efficace. J'ai souvent des retours positifs impressionnants mais j'ai moins d'affinité avec ce procédé. » Enthousiaste, très sociable, Damien Evéquoze, en couple, apprécie particulièrement les rencontres et le partage avec les autres. La solitude, plus que la mort, effraie cet optimiste pour qui le bonheur se distille « en petites monnaies ». Une jolie formule pour évoquer des choses simples de la vie, propres à le rendre heureux. L'éclosion d'une fleur, la mine satisfaite de ses chats paressant sur le canapé, un

restaurant avec ses amis – aussi sollicités quand tout va mal... – sont autant de moments qui contribuent à enchanter sa vie. Pour se ressourcer, Damien Evéquoze privilégie les balades en nature et, savourant le calme, consacre volontiers du temps à écouter le silence. A contempler l'eau s'égayant dans le lit d'un ruisseau. De quoi entretenir une certaine connivence avec ce trésor qui se raréfie... ■



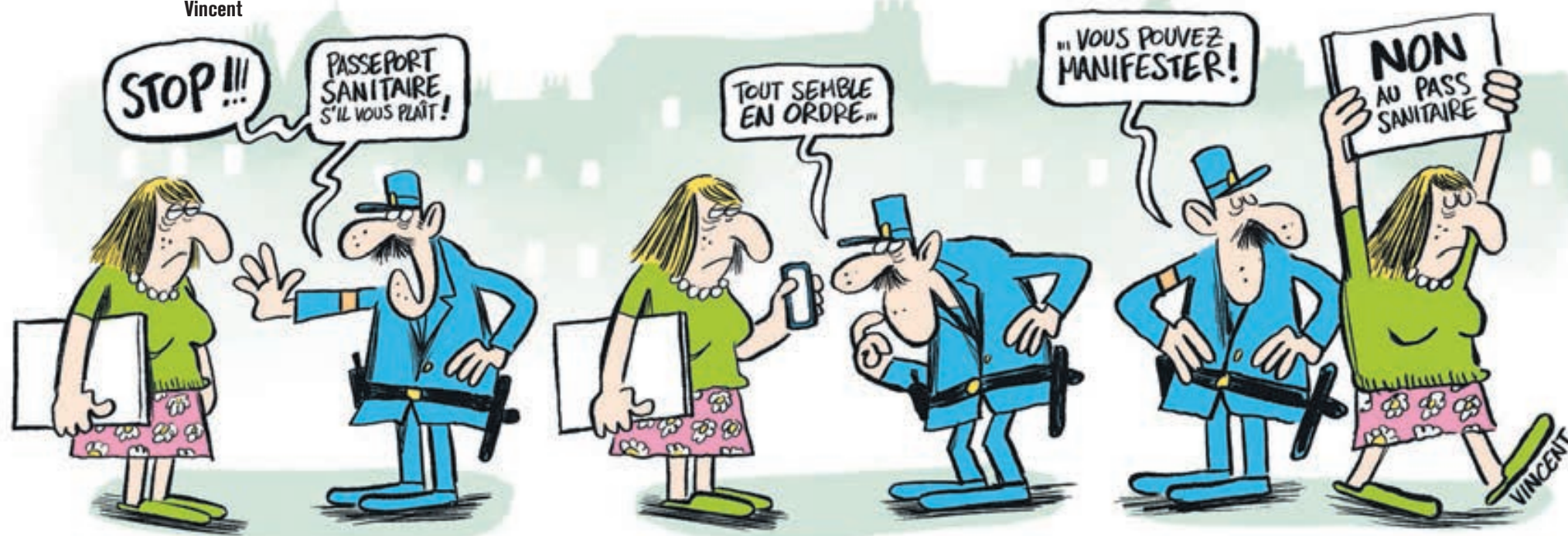
THIERRY PORCHET

« Le sourcier doit apprendre à se faire confiance », note Damien Evéquoze, baguette de coudrier en mains.

LES TRAITS TIRÉS

Vincent

EXTENSION DU PASS SANITAIRE EN FRANCE



LES SALAIRES MINIMUMS DANS LES SHOPS VONT AUGMENTER

La Convention collective des shops de stations-services est renouvelée pour la première fois avec de nombreuses améliorations à la clé

Textes Jérôme Béguin

Bonne nouvelle pour les salariés des shops: leurs salaires minimums vont augmenter ces trois prochaines années. C'est le résultat obtenu par les syndicats à l'occasion du renouvellement de la Convention collective de travail (CCT) des shops de stations-services. Cette CCT bénéficie depuis 2018 à quelque 11 000 travailleurs d'environ 1300 pompes à essence avec point de vente. Sa première reconduction était prévue en 2020, mais le Covid a un peu perturbé le calendrier. «Entamées en janvier 2020, les discussions ont été suspendues après trois séances lorsque la pandémie a éclaté», explique Anne Rubin, responsable du commerce de détail pour Unia. Tandis que la plupart des shops étaient affectés par un recul assez marqué du chiffre d'affaires, nous avons décidé de prolonger d'une année la déclaration de force obligatoire de la CCT afin d'éviter de courir le risque d'un vide conventionnel. Nous avons repris les rencontres en janvier 2021 alors que les résultats n'étaient toujours pas très bons et, après des négociations difficiles, nous sommes finalement arrivés à améliorer la CCT sur plusieurs points. Nous avons réussi à obtenir des augmentations salariales en période Covid, ce qui n'était pas évident et pouvons être satisfaits du résultat.»

130 FRANCS DE PLUS PAR MOIS

Concrètement, tous les salaires minimums des trois catégories de rémunération vont être revalorisés de 130 francs par mois d'ici à 2024, soit 50 francs en 2022, 40 francs en 2023 et 2024. Les salaires des employés non qualifiés vont ainsi passer de 3700 à 3830 francs, pendant que les collaborateurs ayant effectué un apprentissage de deux ou trois ans verront leur traitement passer, respectivement, de 4000 à 4130 francs ou de 4100 à 4230 francs. Ces barèmes sont toutefois situés 100 francs en dessous dans six cantons, dont le Jura et le Valais en Suisse romande. A noter que tous les CFC sont pris en considération et que la reconnaissance des diplômes étrangers a aussi été améliorée. Les représentants syndicaux sont aussi parvenus à introduire une nouvelle catégorie salariale: à partir de la troisième

année de service, les employés sans qualification toucheront 20 francs de plus par mois. «Cette nouvelle catégorie constitue un grand pas dans la mesure où la branche compte beaucoup de personnes non qualifiées, il s'agit souvent d'un premier job pour les jeunes, les migrants ou encore les femmes reprenant une activité après une interruption de carrière. Nous voulions autant que possible rapprocher le salaire de ces employés de ceux ayant réalisé un apprentissage de deux ans. Il ne s'agit pas de dévaloriser les formations, mais de mieux reconnaître les compétences acquises et nous avons ouvert une brèche», souligne Anne Rubin.

DIX WEEK-ENDS ASSURÉS PAR AN

Une autre avancée va réjouir les travailleurs: les syndicats ont décroché deux jours de congé complets et consécutifs deux fois par mois, contre une fois aujourd'hui, et dix week-ends par an. «C'était une revendication importante, nombre d'employés se plaignaient régulièrement de n'avoir jamais le droit à un week-end. C'est un problème qui concerne tout le commerce de détail, nous n'avons que les CCT de Neuchâtel et de Lausanne qui assurent un samedi de congé par mois ou au moins dix samedis par année. Ailleurs, ce n'est pas un droit garanti. La CCT des shops montre donc l'exemple sur le plan national», se félicite la responsable syndicale. En matière de conciliation entre vie familiale et travail, les employeurs n'ont accordé qu'une légère amélioration du congé maternité à seize semaines dès la troisième année de service, au lieu de la quatrième. «Nous nous sommes battus pour avoir plus, sans succès», assure la syndicaliste. Le congé paternité sera, lui, payé à 100% durant dix jours ouvrables.

Au niveau de la formation continue, les employés auront désormais le droit à deux jours payés par an pour une formation professionnelle externe. «Par exemple un cours de langue, sur Excel ou de développement personnel. Ces deux jours s'ajoutent à deux autres jours pour les formations données par la commission paritaire. Cela va nous permettre de développer ces cours», indique encore Anne Rubin. En ce qui concerne les pauses, le nouveau libellé est plus explicite et exige



OLIVIER VOGELSANG

La Convention collective de travail (CCT) des shops de stations-services couvre quelque 11 000 travailleurs d'environ 1300 pompes à essence avec point de vente.

la possibilité de s'asseoir si le poste de travail ne peut être quitté. Le lieu d'activité devra figurer sur le contrat de travail, les éventuels déplacements entre plusieurs shops seront considérés comme du temps de travail. Les réductions pour les différences de caisse ne seront possibles qu'en cas d'intention avérée ou de négligence grave, les

prélèvements collectifs et forfaitaires ne sont pas autorisés. La vidéosurveillance est mieux réglementée afin de protéger les employés. Remarquons enfin, pour terminer ce tour d'horizon, que ceux-ci devront être formés aux questions de sécurité, en particulier pour le travail du soir. Pour bénéficier des week-ends et des autres amé-

liorations, le personnel des shops devra toutefois attendre que le nouveau texte soit déclaré de force obligatoire par le Secrétariat d'Etat à l'économie. Unia espère que cette décision interviendra au début 2022. En attendant, l'actuelle CCT reste en vigueur. ■

«CONSTRUIRE UN LIEN DE CONFIANCE AVEC LES SALARIÉS DES SHOPS EST PRIMORDIAL»

Les shops des stations-services et leurs salariés, Pietro Agnello les connaît bien. Depuis février, ce secrétaire syndical d'Unia Vaud visite régulièrement tous les shops de son canton. «Je discute avec les salariés et leur présente Unia, précise le syndicaliste. En règle générale, les employés des shops n'ont pas encore saisi l'utilité sociale du syndicat. J'essaie de leur expliquer que notre but est de les aider à obtenir de meilleures conditions de travail et d'engagement, et je les invite à adhérer et à participer. De mon côté, en leur parlant, je peux comprendre toutes les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Construire un lien de confiance me semble primordial. A force de passer, les salariés me connaissent et peuvent s'adresser à moi. J'ai fait une adhésion à Aigle et, même si c'est au bout du canton, je trouve important que cette personne puisse me voir régulièrement pour

discuter. Il me paraît indispensable, en outre, de cultiver une certaine convivialité avec les membres.» Le secrétaire syndical a déjà enregistré plus d'une quinzaine de nouveaux membres, mais, comme il le souligne, «encore trop de travailleurs ont peur d'adhérer par crainte d'être mal vu de leur employeur et de leurs collègues». Une autre difficulté est d'organiser des réunions en raison des horaires étendus débutant à 6h le matin pour se terminer le soir à 22h et de l'absence d'un jour de congé fixe. Il a tout de même réussi à réunir des salariés fin juin. Unia va maintenant faire connaître au personnel les améliorations apportées à la CCT et poursuivre le recrutement. L'idée est de constituer des groupes de membres dans les régions et un comité national. ■

Travail au noir: Nyon abat ses cartes

La ville lémanique a décidé d'imposer la carte professionnelle développée par les partenaires sociaux et qui permet de lutter contre la sous-enchère salariale

Jérôme Béguin

Le passe est à la mode. Et pas seulement dans le domaine sanitaire. Sur les chantiers dont elle est le maître d'ouvrage, la Ville de Nyon exige, depuis mi-juillet, la carte pro-



NEIL LABRADOR/ARCHIVES

fessionnelle paritaire du secteur de la construction. Développé depuis 2015 par les partenaires sociaux – la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE) et Unia –, cet outil permet de vérifier que les employeurs déclarent correctement leurs salariés auprès des institutions sociales, qu'ils versent l'entier des charges afférentes et qu'ils respectent les conditions de travail et d'engagement imposées par les conventions collectives de travail (CCT). Les ouvriers œuvrant sur un chantier où la carte est exigée sont équipés de ce passe au format carte de crédit. Ce qui facilite la tâche des contrôleurs, qui ont accès aux informations utiles à l'aide d'une application de smartphone. Depuis six ans, les commissions paritaires ont dé-

livré la carte à quelque 11 000 ouvriers d'environ 500 sociétés sur les 2800 affiliées à la FVE. «On ne peut que se féliciter de la décision de la Municipalité de Nyon», déclare Sébastien Genton, coresponsable du secteur construction d'Unia Vaud. «Le système est déjà appliqué dans les communes de Lausanne et de Pully, par les CFF et, pour le Canton, par la Direction générale de la mobilité et des routes, mais l'idée serait de le généraliser au secteur privé. Avec les contrôles des chantiers et des commissions paritaires, il s'agit d'un outil supplémentaire pour la lutte contre le travail au noir, ainsi que l'application et le respect des CCT. Concrètement, toutes les sociétés répondant à un appel d'offres

de la Ville de Nyon doivent être munies de la carte professionnelle pour leurs salariés. Cette demande doit être faite, selon leur profession, aux Commissions professionnelles paritaires de l'industrie vaudoise de la construction. Nous avons la possibilité de refuser un soumissionnaire ou, en cas de doute, de procéder à un contrôle succinct, notamment afin de s'assurer que les salaires minimums soient correctement versés.» Lorsqu'une infraction est constatée, les cartes sont bloquées. Elles sont réactivées une fois que les entreprises se sont mises en conformité. La Ville de Nyon a voulu aller encore plus loin en adoptant le modèle du tourniquet avec lecteur de carte. Le

système est déjà en place sur le chantier de l'Hôtel de Police. «La carte dédiée est indispensable pour entrer dans le chantier entièrement clôturé, y compris dans la zone de livraison, explique le syndicaliste. Bien sûr, cela n'empêchera pas une entreprise de peinture de cacher trois ouvriers, on l'a déjà vu. En matière de travail au noir et de dumping salarial, le risque zéro n'existe pas, il y aura toujours des margoulin. Mais nous pouvons constater qu'avec cet outil supplémentaire, la situation s'est améliorée.» ■

LAUSANNE 24-26 SEPTEMBRE 2021

PARLONS COMMUNE

Paris 1871, histoire et présence des luttes

Cent cinquante ans plus tard, la Commune de 1871 reste vive dans les mémoires et dans les luttes.

Dans la crise et dans l'urgence, ce moment historique fort court (une dizaine de semaines) mais extrêmement dense se distingue par l'expérimentation d'autres manières de faire société. Ce dont il est question alors – en pensées, en paroles et en actes – c'est la souveraineté du peuple. L'événement organisé à Lausanne en septembre 2021 et les initiatives qui lui sont liées (projection de film, lecture théâtralisée, etc.) ont pour objectif de maintenir tendu le fil entre le moment Commune et les temps que nous vivons. Internationalisme, féminisme, exil, mémoire : autant de thématiques qui seront explorées par des spécialistes de la Commune mais aussi par des femmes et des hommes engagés dans les réflexions et les combats d'aujourd'hui.



Organisation: Université de Lausanne, avec le soutien du CIRA (Centre international de recherches sur l'anarchisme), de la librairie Basta! et des Archives cantonales vaudoises (ACV).
Contact: parlons.commune@gmail.com

Programme provisoire

Vendredi 24 septembre 2021
(UNIL Dornig, bâtiment Anthropole)

14:30 Accueil (UNIL)
15:00 Conférence introductive de Laure Godineau (Université Paris 13)
16:45 Premier dialogue : **INTERNATIONALISME**
Avec Quentin Delermoz (Université de Paris) et Umberto Bandiera (Unia Genève)
18:30 Grange de Dornig (au Vortex)
Lecture-spectacle du texte d'André Léo, "La guerre sociale" (1871)

Samedi 25 septembre 2021
(Maison du Peuple, place Chauderon)

9:30 Accueil (salle Jean Villard-Gilles)
10:00 Deuxième dialogue : **COMMUNALISME**
Avec Pierre Sauvêtre (Université Paris-Nanterre) et Yvan Luccarini (Municipal, Vevey) [sous réserve]
11:15 Troisième dialogue : **FÉMINISME**
Avec Ludvine Bantigny (Université de Rouen-Normandie) [sous réserve] et Maria Pedrosa (Grève féministe VD, SSP)
12:30 Repas commun(e) (Maison du Peuple)
14:30 Quatrième dialogue : **EXIL**
Avec Michel Cordillot et Çağla Aykag (Universitaire pour la paix, Turquie)
15:45 Cinquième dialogue : **MÉMOIRE**
Avec Michèle Audin et Charles Heimberg
19:00 Cinéma City-Club à Pully
Projection du film *La Commune (Paris, 1871)*, de Peter Watkins

Dimanche 26 septembre 2021

Sur les traces d'Élisée Reclus et de Gustave Courbet
11:40 Départ en bateau d'Ouchy
13:00 Élisée Reclus à Clarens
15:00 Gustave Courbet à La Tour-de-Peilz et à Vevey
Visite guidée avec Pierre Chessex

Informations et inscriptions : parlons.commune@gmail.com

MOVENDO

L'institut de formation des syndicats

Quelques places sont encore disponibles pour nos cours dès la rentrée de septembre:

Cours pour tou-te-s

Qui gouverne en Suisse? Comprendre les enjeux politiques

Je 2 – Ve 3.9 Chexbres, Hôtel Préalpina

Affirmer sa présence en tant que femme

Je 9 – Ve 10.9 Morges, Hôtel La Longeraie

Protéger ses données sur internet

Me 15.9 Yverdon, Centre Pro Natura

La politique en direct – une journée au Palais fédéral

Je 16.9 Palais fédéral, Hotel Bern

Agir collectivement pour défendre et revendiquer ses droits

Je 16 – Ve 17.9 Chexbres, Hôtel Préalpina

Comprendre la Loi sur la prévoyance professionnelle (LPP)

Je 23 – Ve 24.9 Ste-Croix, Hôtel de France

Télétravail – Quels sont mes droits?

Lu 27.9 Morges, Hôtel La Longeraie

Souffrances relationnelles au travail: comment agir?

Je 30.9 – Ve 1.10 Morges, Hôtel La Longeraie

J'ai un projet, je le mène jusqu'au bout!

Ve 1.10 Morges, Hôtel La Longeraie

Se préparer à un entretien difficile

Lu 11 – Ma 12.10 Ste-Croix, Hôtel de France

Comment réagir à l'agressivité dans les services publics?*

Je 14 – Ve 15.10 Morges, Hôtel La Longeraie

La santé au travail : ça concerne chacun-e!

Lu 18 – Ma 19.10 Chexbres, Hôtel Préalpina

*Cours ASA

Cours pour membres de représentations du personnel

Séminaire de base pour membres de commissions du personnel

Lu 22 – Ma 23 – Me 24.11 Ste-Croix, Hôtel de France

Inscrivez-vous en quelques clics depuis notre site internet: Scannez-moi!



Nous nous réjouissons de vos inscriptions! N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information.

Pour les membres des syndicats, les frais d'au moins un cours par an sont pris en charge par le syndicat d'affiliation.

Informations et inscriptions:

www.movendo.ch
info@movendo.ch
téléphone 021 310 48 70

WWW.EVENEMENT.CH

AVIS À NOS LECTRICES ET LECTEURS!

Conformément à notre plan de parution, durant la période estivale *L'Événement syndical* paraît une semaine sur deux. Nous vous donnons rendez-vous le 18 août. ■

La rédaction

LECTRICES, LECTEURS ÉCRIVEZ-NOUS CE JOURNAL EST LE VÔTRE!

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4,
1005 Lausanne
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

Unia région Valais

Besoin de faire le point et de définir vos objectifs?



Le bilan de compétences peut vous aider!

L'approche tient compte des expériences que vous avez acquises dans tous les domaines (travail, formation, famille, engagement bénévole). Chacun d'entre nous a besoin, à un moment donné, de faire le point sur son propre parcours et ses souhaits pour l'avenir. Le bilan de compétences est une démarche qui va vous permettre de savoir où vous en êtes professionnellement et personnellement. Il est un révélateur des potentiels. Il s'applique à toutes et à tous, quel que soit l'âge, le statut ou le niveau d'études.

Une séance d'information est proposée avant le cours (participation indispensable).

Jeudi, 2 septembre 2021 à 19h00

Secrétariat Unia, Place du midi 21, 1950 Sion

Informations et inscription:

niluefer.demir@unia.ch, T 076 321 06 10

Attention: nombre de places limitées

UNIA

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.–
Abonnement de soutien Fr. 100.–
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 56 442 exemplaires

«LE PIRE RÈGLEMENT DU CANTON»

Muni de près de 1080 signatures, un référendum contre l'extension des horaires d'ouverture des magasins à Echallens vient d'être déposé à la Municipalité



Le comité référendaire a récolté largement plus de signatures que nécessaire – il en fallait 618. Il se bat notamment contre une ouverture prolongée des magasins à 20h du lundi au vendredi, au lieu de 19h.



Sonya Mermoud

Hors de question d'accepter l'extension des horaires des magasins à Echallens. Un comité référendaire, formé de partis de gauche et d'Unia, a remis le 23 juillet dernier, près de 1080 signatures à la Municipalité. La fronde s'est organisée à la suite de la décision du Conseil communal, réuni en séance le 28 février dernier, de prolonger à 20h l'ouverture des commerces du lundi au vendredi au lieu de 19h, et le samedi à 18h au lieu de 17h. A noter que, pour ce dernier jour, la pratique avait déjà devancé le feu vert officiel des autorités: bénéficiant d'une nocturne par semaine, les enseignes l'avaient placée le samedi. «C'est le pire règlement du canton de Vaud. Sans oublier que les magasins d'Echallens ont, de surcroît, droit au total à six nocturnes par an!» s'in-

digne Giorgio Mancuso, secrétaire syndical d'Unia, soulignant que le chef-lieu du district du Gros-de-Vaud avait déjà emboîté le pas à Lausanne, en appliquant les mêmes horaires que la capitale. Et ce alors qu'il ne compte que 5700 habitants. Quoi qu'il en soit, l'annonce dans le *Bulletin officiel* des changements en cours a mobilisé les opposants qui sont parvenus à rassembler bien plus de signatures que nécessaire, soit 1078. «Un tout bon score, sachant que nous avions besoin seulement de 618 paraphes, représentant les 15% de la base électorale. Et cela d'autant plus que la récolte des signatures, qui devront encore être validées, s'est déroulée durant les vacances estivales. La population reste sensible à la thématique, au sort du personnel de vente, à la question de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. C'est rassurant de le vérifier, même si cette

tendance se révèle toutefois moins perceptible auprès des jeunes», commente le syndicaliste, soulignant par ailleurs qu'un élargissement des horaires ne créerait pas d'emplois.

PAS DE COMPENSATION PRÉVUE

«Les pauses seront allongées et compliqueront l'existence des travailleuses et des travailleurs résidant trop loin des commerces pour pouvoir rentrer à la maison.» La décision de prolonger les heures d'ouverture énerve d'autant plus Giorgio Mancuso qu'aucune compensation n'est prévue en échange. «L'idée vise seulement à rendre Echallens encore davantage accessible à la consommation. Mais c'est inutile. Le pouvoir d'achat n'augmente pas.» Le projet ne fait pas non plus l'unanimité auprès des magasins. «La majorité des petits commerçants n'y sont pas favorables. Déjà aujourd'hui, certains

ne maintiennent pas leurs portes ouvertes jusqu'à 19h. Même ceux intégrés dans des grands centres commerciaux constatent qu'à partir de 18h30, les espaces sont souvent quasi déserts.» Des éléments qui autorisent le syndicaliste à se montrer optimiste quant à l'issue des votations qui auront lieu entre la fin septembre et la mi-novembre. Et le col-

laborateur d'Unia de rappeler encore que le but reste de conclure, à moyen terme, une convention collective de travail cantonale et de mettre fin à ces combats à répétition. Un objectif d'autant plus nécessaire que la majorité des salaires dans la vente n'atteint pas les 4000 francs (x13). ■

POING LEVÉ

«TRAVAILLER AUTREMENT» OU LICENCIER PLUS FACILEMENT?

Par Jérôme Béguin

Le Conseil d'Etat genevois a présenté au printemps un avant-projet de révision de la Loi sur le personnel de l'administration cantonale (LPAC). L'exécutif du bout du lac veut «transformer durablement la culture de travail» de la fonction publique et du secteur subventionné, afin qu'elle se montre «plus souple, plus agile et plus résiliente». La démarche s'inscrit dans la stratégie en ressources humaines «Travailler autrement» adoptée l'année dernière. A la lecture de l'avant-projet mis en consultation, on comprend toutefois qui s'agit surtout de licencier plus facilement! Il est en effet proposé une simplification des procédures de résiliation des rapports de service: le personnel se voit priver d'instances de recours et d'un système de graduation assurant une proportionnalité entre faute et sanction. L'obligation de réintégration est, en outre, supprimée. Introduite en 2015, la mesure, qui a permis à des agents de la fonction publique abusivement licenciés par leur hiérarchie de récupérer leur poste, n'a jamais été acceptée au sommet de l'Etat. Dans quatre cas dont nous avons eu connaissance, Genève est allé jusqu'à se pourvoir au Tribunal fédéral contre des décisions de sa propre justice. Recours cassés par les juges de Mon-Repos. A noter que l'une des affaires concernait même un inspecteur du travail jugé dérangeant.

Soyons honnêtes, ce Conseil d'Etat à majorité de gauche (!) n'entend pas procéder qu'à des licenciements secs... Il demande aussi la possibilité de mettre fin aux rapports de service d'un commun accord par une convention de départ. Là, on comprend que le dispositif est destiné aux hauts cadres. Les placards dorés seraient remplacés par des parachutes dorés, quel progrès!... Au Grand Conseil, un projet de loi du même tonneau, introduit par le député du centre Sébastien Desfayes, est actuellement en examen en commission. Une consultation auprès des partenaires sociaux et des entités subventionnées est en cours, disions-nous. Mais à Genève, le Conseil d'Etat a pris l'habitude de ne pas tenir compte des avis... lorsqu'ils sont opposés au sien. Les horaires d'ouverture des magasins sont un bon exemple.

Pour éviter de se retrouver dépourvus de toute protection contre les licenciements abusifs, les fonctionnaires genevois vont devoir se battre. Ils peuvent prendre exemple sur leurs collègues du canton de Fribourg. Au travers de la révision de la Loi sur le personnel de l'Etat, le Conseil d'Etat fribourgeois espérait aussi supprimer le droit à la réintégration et toute possibilité de contester un avertissement. Le Syndicat des services publics s'est mobilisé, il a lancé une pétition, qui a réuni plus de 1000 signatures en cinq semaines, et organisé un rassemblement le 17 juin. Le message a été entendu par une majorité du Grand Conseil, qui, quelques jours plus tard, a refusé de suivre le gouvernement et a repêché la voie de recours et la réintégration. La mobilisation a payé. ■

Fleuron industriel de Monthey, Djeva ferme ses portes

Unia accompagne les douze derniers salariés de cette société spécialisée dans la fabrication de pierres de synthèse créée en 1914

Jérôme Béguin

A Monthey, Djeva Production, société spécialisée dans la fabrication de pierres de synthèse destinées à l'industrie et à la bijouterie, ferme ses portes. C'est une aventure industrielle de plus d'un siècle qui s'achève.

Djeva est le diminutif de Hrand Djevahirdjian. Comme l'indique sa notice dans le Dictionnaire historique de la Suisse, cet Arménien, né en 1880 et installé à Paris, est un pionnier dans la production industrielle de cristaux de synthèse remplaçant les coûteux rubis naturels utilisés en horlogerie. Recourant au procédé inventé par le professeur Auguste Verneuil, l'entrepreneur ouvre ses premiers ateliers en 1905 dans la région lyonnaise. En 1914, il décide de s'installer à Monthey, où il trouve les énergies nécessaires (gaz, eau, électricité) pour alimenter les chaudières spéciaux d'Auguste Verneuil. En 1947, lorsque Hrand Djevahirdjian

décède, c'est son neveu Vahan qui reprend les rênes de l'entreprise, puis, en 1992, la fille de celui-ci. Dans les années 1960, la fabrique valaisanne livrera les premiers rubis spéciaux pour lasers. Les meilleures années, Djeva emploiera plus de cent collaborateurs sur le site. Dans les années 2010, face à la concurrence de nouveaux acteurs, la société connaît cependant des difficultés, plusieurs restructurations et licenciements collectifs sont opérés. Début 2020, l'usine est à l'arrêt lorsqu'elle est cédée à un homme d'affaires russe. Elle n'a pas redémarré depuis.

EN FIN DE COURSE...

La fermeture de Djeva laisse douze salariés sur le carreau. Unia les accompagne dans ce moment difficile. «Le personnel a élaboré des propositions pour maintenir les emplois et l'activité et, parallèlement, nous avons déposé une demande de négociation d'un plan social», explique Blaise Carron, secrétaire régional d'Unia Valais. Les espoirs

sont toutefois minces, l'entreprise étant véritablement en fin de course.

«C'est un pan de l'histoire industrielle de Monthey qui risque de disparaître et un nouveau coup dur pour les emplois dans le Chablais. En un mois, près de cent emplois industriels ont été perdus dans la région», déplore le responsable syndical. Au début du mois de juillet, Sanaro, entreprise active dans la production de compléments alimentaires et d'édulcorants située à Vouvry, a en effet confirmé sa fermeture pour le printemps prochain: 80 employés sont touchés.

Blaise Carron appelle d'ores et déjà les employeurs à étudier avec bienveillance les demandes d'emploi spontanées du personnel de Djeva qui pourraient leur parvenir: «De par leur expérience et leur savoir-faire, les salariés de cette société peuvent évoluer très rapidement dans toute entreprise industrielle.» ■

«DE GRANDS PAS ONT ÉTÉ EFFECTUÉS»

A seize mois du coup d'envoi de la Coupe du monde de football, l'IBB dresse un rapport d'étape sur son implication en faveur du travail décent des migrants au Qatar. Le point avec Rita Schiavi, déléguée d'Unia au sein de la Fédération

Propos recueillis par Sonya Mermoud

Les fans du ballon rond n'ont plus qu'environ seize mois à patienter avant de pouvoir assister à la grand-messe du football qui se déroulera au Qatar. Cet événement, derrière son caractère festif, a mobilisé l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IBB) inquiète des conditions d'emploi et de vie particulièrement dangereuses et malsaines des migrants atelés à la construction des stades. Des personnes essentiellement originaires d'Inde, du Népal, du Bangladesh et des Philippines. Rappelons que la Fédération syndicale, dont Unia est un membre actif, avait vivement critiqué l'attribution de la Coupe au Qatar. Depuis, elle s'est largement impliquée dans ce dossier: campagnes de sensibilisation, recours juridiques devant les tribunaux jusqu'aux instances internationales, procédures auprès de l'OIT, pression sur la FIFA pour qu'elle use de son influence auprès des autorités qataries, représentation des revendications individuelles et collectives des travailleurs, ouverture du dialogue social, etc. A moins d'un an et demi de l'ouverture de la compétition, l'IBB publie un rapport d'étape sur le travail accompli, les avancées obtenues et les progrès encore à réaliser. Présidente des femmes de l'IBB et déléguée d'Unia au sein de la Fédération, Rita Schiavi en résume les lignes maîtresses.

QUESTIONS RÉPONSES

Pourquoi l'IBB s'est-elle engagée dans cet événement et quels sont les principaux problèmes qu'elle a dû affronter?
Les campagnes de l'IBB lors de Coupes du monde remontent à 2007, la première ayant débuté avec l'at-

tribution de cette manifestation à l'Afrique du Sud, hôte du Mondial 2010. La Fédération syndicale mondiale profite depuis de cet événement pour offrir son soutien aux syndicats des pays concernés et s'assurer que les ouvriers œuvrant à la construction de nouvelles infrastructures de football bénéficient de conditions dignes. La situation s'est révélée particulièrement compliquée au Qatar, les organisations de travailleurs n'étant pas autorisées dans ce pays employant essentiellement des migrants. Quelques chiffres illustrent cette situation: 30 000 migrants ont été employés à la construction des huit stades nécessaires à la Coupe. Le secteur du bâtiment compte à lui seul au total près d'un million d'ouvriers étrangers. Sur les 3 millions d'habitants recensés dans cet Etat, seuls 300 000 sont des citoyens qataries. A la suite de grandes campagnes internationales aussi menées avec d'autres ONG, l'IBB a pu collaborer avec le Comité suprême. Ce dernier, constitué pour l'occasion et réunissant des autorités qataries, a été chargé de l'organisation de la construction des infrastructures pour la FIFA. La Fédération syndicale a pu, grâce à ce partenariat, procéder à des inspections sur place.

Quelles étaient ses principales préoccupations?

Elles portaient sur la santé et la sécurité des travailleurs. Beaucoup d'ouvriers employés dans le bâtiment ont été blessés, accidentés ou sont morts au Qatar. La chaleur, torride, mais aussi des failles dans la sécurité expliquent cette dramatique problématique. Sur les chantiers des stades, la situation s'est révélée toutefois un peu meilleure, ceux-ci ayant été essentiellement attribués à des

entreprises européennes. Un autre problème majeur résidait dans le système de la *kafala*, en vigueur dans ce pays. Il facilitait l'exploitation des migrants en leur confisquant leur passeport et en leur interdisant de changer d'employeur et de quitter le pays. Une forme d'esclavage moderne apparenté au statut, jadis, de saisonnier en Suisse.

Ce système a donc été aboli? Quels autres pas ont été effectués?

Grâce à notre implication et à celles d'autres partenaires, le système de la *kafala* a été abandonné il y a un an. En 2020, à titre d'exemple, quelque 150 000 ouvriers ont ainsi pu changer de patrons. Les primes que devaient payer les ouvriers pour être recrutés par des agences de placement dans leur pays d'origine sont aussi au-

jourd'hui prises en charge par les entreprises, évitant la persistance de lourdes dettes. Un salaire minimum a par ailleurs été introduit, ainsi qu'un mécanisme de réclamations en cas de non-paiement. Des avancées majeures même si, hélas, toutes les sociétés n'appliquent pas encore la nouvelle législation. Sur le front de la santé et de la sécurité, depuis le début de nos contrôles, en 2017, la mortalité sur les chantiers des stades a baissé et il n'y a eu que trois cas d'incidents fatals. A noter encore que les ouvriers peuvent également désormais élire des comités qui les représentent pour veiller aux conditions de travail et de logement. Nous avons commencé à organiser des cours à l'intention de leurs délégués. C'est un pas important en l'absence de syndicats.

Comment envisagez-vous la suite?

L'IBB continuera à faire pression pour que tous les ouvriers du bâtiment bénéficient des progrès obtenus. La Fédération souhaite parallèlement, avec d'autres partenaires, poursuivre la formation de représentants de travailleurs dans un centre où toutes les questions relatives aux conditions de travail, de recrutement et d'hébergement pourraient être évoquées. L'idée serait de rendre aussi accessible ce lieu à des travailleurs d'autres branches, comme celles de l'hôtellerie-restauration ou de l'économie domestique. Dans tous les cas, nous poursuivrons notre engagement, notre plus grande peur étant qu'à l'issue du Mondial, les autorités reculent et que la nouvelle loi ne soit plus appliquée. ■



Grâce à l'intervention des syndicats qui ont mené plusieurs inspections sur place, la santé et la sécurité des travailleurs employés à la construction des stades ont été améliorées. Avec l'aide d'autres partenaires, l'IBB a aussi contribué à l'abandon du système de la *kafala*.

Libye: l'enfer de la détention des migrants

Amnesty International dénonce les effroyables conditions de détention des migrants en Libye et le rôle honteux de l'Europe dans les renvois forcés

Sonya Mermoud

Torture, violences sexuelles, travail forcé et autres formes d'exploitation systématique et en toute impunité: à la mi-juillet, Amnesty International a publié un nouveau rapport sur la détention abusive de réfugiés et de migrants débarqués en Libye et les violations multiples commises à leur égard depuis une décennie. Des actes qui se perpétuent, bénéficiant de la légitimité, depuis la fin de l'année 2020, de la Direction de la lutte contre la migration illégale (DCIM) – rattachée au Ministère de l'intérieur – qui a intégré en son sein deux nouveaux centres de détention de triste réputation. Des espaces aux mains de milices connues pour les mauvais traitements infligés et les disparitions forcées. Des personnes y ayant survécu ont raconté, rapporte en substance l'ONG, que les gardiens violaient les femmes et les soumettaient à d'autres contraintes sexuelles en échange de nourriture ou de leur libération. «Ce rapport terrifiant jette un nouveau coup de projecteur sur la souffrance des personnes interceptées en mer et renvoyées en Libye», commente, dans un récent commu-

niqué de presse, Alexandra Karla, directrice d'Amnesty International Suisse. Selon l'ONG, des individus raisonnablement soupçonnés de figurer parmi les abuseurs ont décroché des postes de pouvoir ou des promotions, «ce qui signifie que nous risquons de voir les mêmes horreurs se reproduire encore et encore». L'enquête jette aussi une lumière crue sur la complicité persistante des Etats européens, continuant d'aider les gardes-côtes libyens à arrêter les migrants et à les renvoyer de force «dans l'enfer de la détention en Libye». Si, souligne l'ONG, les autorités de Tripoli se sont engagées à fermer les centres de la DCIM, d'autres, semblables, ont rouvert. Les témoignages de torture, de mauvais traitements, d'extorsion de rançons, de travail forcé, d'abus sexuel ou encore de famine, étoffent le rapport d'Amnesty.

OUVRIR DES VOIES D'ACCÈS SÛRES

Au cours des six premiers mois de l'année, les gardes-côtes libyens, soutenus par l'UE, ont intercepté en mer et reconduit quelque 15 000 exilés – plus que toute l'année passée, chiffre l'Organisation de défense des droits humains. Qui, témoignages à l'appui,

dénonce encore le déroulement de ces prétendues opérations de sauvetage. Comportements négligents, violences, voire même dommages aux embarcations provoquant des noyades, vidéos des naufrages au lieu d'assistance viennent encore obscurcir le tableau. En dépit de ces agissements, les partenaires européens continuent à fournir une aide matérielle, dont des vedettes rapides, aux surveillants maritimes ramenant sous la contrainte les migrants qui tentent de fuir la Libye. Dans ce contexte, Amnesty International exhorte l'UE à suspendre sa coopération avec la Libye en matière de contrôle de l'immigration et des frontières. Et d'ouvrir de toute urgence des voies d'accès sûres aux migrants en quête de protection actuellement bloqués en Libye. Toujours selon cette même source, au cours de ce premier semestre, plus de 700 migrants se sont noyés en Méditerranée centrale. Un chiffre revu à la hausse par l'Organisation internationale pour les migrations qui estimait à quelque 1146 le nombre de personnes disparues en mer depuis le début de l'année, rapporte la RTS. ■

SOS MÉDITERRANÉE: RENFORT DES CROIX-ROUGE

«C'est un mariage de raison, basé sur le partage de mêmes valeurs humanitaires et de principes de neutralité et d'indépendance», précise Guy Elliot, responsable de la communication à SOS Méditerranée. L'ONG a en effet récemment annoncé s'associer à la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) dans son activité d'assistance maritime des réfugiés naufragés en Méditerranée centrale, entre la Libye et l'Europe. «Nous sommes spécialistes du sauvetage, la FICR de l'aide aux personnes. Nos deux missions sont complémentaires», note encore le collaborateur de SOS Méditerranée, ravi de ce partenariat reposant sur un contrat annuel renouvelable. «Nous espérons qu'il s'inscrive sur le long terme.» Pour SOS Méditerranée ce renfort, considéré comme un honneur, met encore en lumière l'absolue nécessité de son rôle. Dès ce mois, une délégation de la FICR va rejoindre le bateau de sauvetage, l'*Ocean Viking*. Soins médicaux, soutien psychologique, nourriture, vêtements, produits d'hygiène et informations font partie de ses prestations. A cet effet, la FICR a lancé un appel de recherche de fonds, estimant à 2 millions de francs le coût annuel de son engagement sur un budget total de 8,3 millions de francs nécessaire à l'*Ocean Viking*, entre location du navire et personnel à bord. Président de la Fédération, Francesco Rocca souligne, dans un communiqué: «Il est inacceptable que des personnes continuent de périr en mer, aux portes de l'Europe: c'est un échec patent de la communauté internationale. C'est pourquoi nous avons décidé, une nouvelle fois, de porter notre aide d'urgence vitale en mer et nous appelons nos partenaires et nos donateurs à nous soutenir dans cette opération.» Les ONG, rappelle encore Guy Elliot, ne font que combler le vide laissé dans la région par les Etats en matière de sauvetage.

Alors que le nombre de décès explose en Méditerranée, l'*Ocean Viking* a secouru, depuis le 1^{er} janvier, 1916 rescapés. ■ SM

UNE TRACE DE PAPYRUS

Un livre essentiel retrace l'histoire de l'opération inédite de régularisation de sans-papiers à Genève

Textes Aline Andrey

«**L**es immigrés ne devraient pas être perçus comme une réserve de main-d'œuvre taillable et corvéable à merci, internationalement mobile au gré des besoins.» En guise d'épigraphe, ces mots de Guy Ryder, directeur de l'Organisation internationale du travail, introduisent *Papyrus – La combinaison gagnante*. Un ouvrage coécrit par «deux citoyennes ordinaires», Martine Schweri et Laurence Bolomey, soucieuses «de laisser une trace de ce projet pilote» unique en Suisse. Le livre remonte aux origines de Papyrus, cette opération de régularisation de sans-papiers à Genève, et décrypte le processus. Entre autres gages de sa réussite: l'implication de la Confédération, du Conseil d'Etat, des associations de soutien aux sans-papiers et des syndicats, de longues négociations secrètes, l'apport économique estimé, des critères stricts et un temps limité de 2017 à 2018 pour déposer les dossiers... Les associations ont dû faire des compromis, sur la durée du séjour requis par exemple ou sur le fait d'exclure les requérants d'asile déboutés de la procédure.

Près de 3000 personnes ont ainsi été régularisées sur les quelque 13 000 sans-papiers estimés à Genève. Un permis B qui leur a ouvert les portes d'une liberté retrouvée après des années à s'effacer, à se cacher, sans droits, ou si peu. Une situation qui implique des milliers d'employeurs, mais pas seulement. «Qu'on le veuille ou non, cela touche tout le monde, directement si l'on fait appel aux services de sans-papiers, indirectement parce que certains d'entre eux paient des cotisations sociales et des impôts redistribués à l'ensemble de la communauté», écrivent Martine Schweri et Laurence Bolomey.

BÉNÉVOLAT INTENSIF

La préface du livre est signée Dominique Föllmi, ancien conseiller d'Etat, qui, en 1986, a été le premier politicien à accompagner une enfant sans papiers à l'école, lançant ainsi un débat sur le droit à l'éducation. Plongeant dans le passé, les autrices reviennent sur l'histoire migratoire de la Suisse, sur le statut de saisonnier, sur la politique des trois, puis des deux cercles, sur le refus répété d'une régularisation collective, avant de décrypter la mise en place politique de Papyrus, puis la constitution des dossiers en rendant

hommage à tous les bénévoles engagés dans cette course contre la montre: moins de deux ans pour informer les éligibles au permis B, recueillir les informations attestant de leurs années passées en Suisse et de leur indépendance financière, ou encore pour réussir des tests de français.

Le livre laisse aussi une large place à la parole des personnes migrantes, si souvent exploitées, si souvent seules, trimant pour survivre et soutenir leurs familles restées au pays. Ruth Dreifuss, citée dans le livre, dit d'elles: «Ce sont toujours les gens les plus dynamiques qui partent de chez eux... Nous avons des femmes de ménage les mieux éduquées du monde, des maîtresses d'école, des infirmières...» Les sans-papiers travaillent aussi dans les secteurs du bâtiment, de l'hôtellerie-restauration, de l'agriculture.

PAS D'APPEL D'AIR

Papyrus a pris fin, mais chaque permis délivré comme tout permis B doit être renouvelé régulièrement. Ni appel d'air ni recours à l'aide sociale n'ont été observés.

«Les chiffres sont éloquentes, 88% des personnes interrogées dans le cadre de cette étude ont maintenu leurs relations professionnelles. Ce qui signifie en substance, selon les chercheurs, que les employeurs ont, dans l'ensemble, plutôt préféré se mettre en conformité que congédier leur personnel», notent les autrices. Rien que par le biais de Chèque service, 5,7 millions de francs de cotisations sociales ont été engran-

gés. Bien sûr, hors Papyrus et partout en Suisse, des demandes de régularisation ordinaires continuent à être déposées.

Toutefois, en 2020, la pandémie a révélé encore l'ampleur de l'exploitation et la fragilité de milliers de personnes à Genève et ailleurs. «Papyrus est passé, la crise l'a dépassé. Et a montré les lacunes du système, avec ou sans Papyrus d'ailleurs. L'exclusion n'amène rien de bon à une société qui compte sur les

plus faibles pour accroître le bien-être des autres», soulignent Martine Schweri et Laurence Bolomey, qui espèrent que ce premier programme de régularisation des sans-papiers en Suisse ne sera pas le dernier. ■

Papyrus – La combinaison gagnante, Martine Schweri et Laurence Bolomey, Editions Slatkine, 2021



En février 2017, une grande soirée d'information a été organisée pour présenter l'opération Papyrus.



Ce projet pilote a permis de régulariser près de 3000 personnes sur les quelque 13 000 sans-papiers estimés à Genève, aussi avec l'aide d'Unia.

«C'EST UN MIRACLE, PAPYRUS!»

Les nombreux témoignages, collectés par Martine Schweri et Laurence Bolomey, rythment leur livre. Il y a Dona*, 43 ans, arrivée à Genève en 2007. Ancienne maîtresse d'école aux Philippines, elle fait le ménage dans une famille. Lorsqu'elle reçoit son permis, son premier réflexe est d'aller enfin voir ses enfants. «Je ne les avais pas vus depuis 2007, c'est ma mère qui les gardait. C'était très dur, mais c'est la vie! (...) La chose difficile, sans papiers, c'est de ne pas pouvoir sortir de Suisse et d'avoir la famille là-bas... J'ai pleuré beaucoup et j'ai toujours prié», témoigne-t-elle. Il y a aussi Mustafa*, 33 ans, peintre en bâtiment, à Genève depuis 2006 qui a reçu son permis fin novembre 2020: «Une femme m'a proposé de se marier pour que j'aie les papiers, j'ai dit non. (...) Si j'ai les papiers, les choses vont changer. Je pourrai prendre un téléphone à mon nom, sortir, faire des voyages avec les amis (...), je ne travaillerai plus que cinq jours par semaine, pas les week-ends. Je suis fatigué, le cœur ne supporte plus.»

Inday*, 57 ans, employée de maison à Genève depuis 2006, se confie aux autrices ainsi: «C'est un miracle, Papyrus! (...) Comme d'autres, j'ai essayé d'avoir des papiers par quelqu'un que j'ai payé 10 000 euros, et qui n'a plus donné signe de vie. Beaucoup de Philippins tombent dans le piège: ils économisent pendant des mois, paient et n'ont rien en retour.» Dea*, 41 ans, femme de ménage depuis 2007 à Genève, esclavagisée durant des années dans une riche famille, revient de loin. Son permis B, après dix ans de lutte, lui permet enfin de «marcher la tête haute». ■

*Prénoms d'emprunt utilisés dans le livre.

Immigration: un nouveau journal pour en parler

Un nouveau journal, «Panorama», traite spécifiquement des droits des personnes étrangères. Pas seulement pour les spécialistes



Sonya Mermoud

Si les questions liées aux réfugiés sont détaillées dans la revue *Vivre ensemble*, celles relatives au droit des personnes immigrées ne bénéficient pas d'un support francophone spécifique. Un vide aujourd'hui comblé par l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers (ODAE) qui vient de lancer un nouveau périodique, *Panorama*. «Cette publication, disponible en ligne et en version papier, paraîtra quatre fois par an et vise à sensibiliser le plus grand nombre à cette thématique en particulier. Dans ce sens, l'information sera traitée de manière à être accessible à tous les intéressés», indique Aude Martenot, chargée de projets de l'ODAE, espérant que les journalistes profiteront de

la prestation. «Le sujet n'est pas assez évoqué dans les médias alors même qu'il concerne un grand nombre de personnes. Leurs profils et leurs réalités restent méconnus.» L'ODAE proposera dans sa publication des analyses, des cas d'application de la législation (LEI – Loi sur les étrangers et l'Intégration; ALCP – Accord sur la libre circulation des personnes) et des témoignages, principalement fondés sur des questions de droit relatif à cette catégorie de la population. Grâce à un réseau de correspondants engagés, il tiendra compte de la pratique de l'ensemble des cantons romands.

PAS DE LANGAGE MILITANT

«Nous entendons partager l'information, sans filtre, non orienter le discours. Nous voulons faire remonter des

données provenant du terrain, présenter des faits. Aucune recommandation ni langage militant. La réalité est suffisamment parlante», poursuit la collaboratrice de l'ODAE. Chaque édition de *Panorama* ciblera un thème en particulier. La première publication porte sur les liens entre l'aide sociale et les permis de séjour en temps de coronavirus. «L'actualité et les préoccupations du moment dictent le choix de sujets.» Le périodique est diffusé gratuitement aux quelque 600 membres de l'ODAE. Les particuliers ou les collectifs qui souhaitent s'abonner devront respectivement s'acquitter de 50 ou 100 francs, sauf pour le numéro un, disponible en ligne. La prochaine parution sera consacrée aux sans-papiers. Créé en 2007, l'ODAE a pour mission «de produire et de diffuser une infor-

mation fiable, fondée sur des cas individuels réels, afin de rendre visible la réalité cachée de ce que vivent une grande partie des requérants d'asile et des personnes étrangères en Suisse». *Panorama* vient enrichir les prestations d'une organisation qui contribue, par son travail, à favoriser une application du droit respectueuse de la dignité humaine. Et qui participe à l'amélioration des conditions de vie des migrants. Ses actions se déclinent en trois volets: observer, vérifier et informer. ■

Plus d'infos sur: odae-romand.ch/panorama-le-journal-de-lodae-romand

CET AUTOMNE, FÊTONS LA COMMUNE!

Commémorée ce printemps pour ses 150 ans, la Commune de Paris sera célébrée du 24 au 26 septembre à Lausanne. Rencontres, cinéma et balade sont au programme

Antoine Chollet

Ce printemps, malgré le confinement, nous avons célébré les 150 ans de la Commune de Paris. De nombreuses nouvelles publications en ont témoigné depuis le début de l'année, et *L'Événement syndical* en avait également rendu compte dans son édition du 17 mars. Les circonstances sanitaires ont en revanche rendu impossible toute commémoration, immense déception pour toutes les personnes qui s'y préparaient depuis des années. La lecture ou les conférences virtuelles ne peuvent en effet remplacer de vraies rencontres et de vraies discussions, et il a donc fallu, comme nous en avons désormais l'habitude, prendre notre mal en patience. Avec quelques personnes passionnées par l'histoire de la Commune, à l'Université de Lausanne, au CIRA (Centre international de recherche sur l'anarchisme), à l'AEHMO (Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier), à la librairie Basta! et en quelques autres lieux, nous avons décidé d'attendre l'automne pour organiser un événement à Lausanne, qui permette de célébrer cet anniversaire. Durant trois jours, du 24 au 26 septembre, spécialistes et militants échangeront sur la Commune, alors que des animations culturelles seront proposées pour (presque) tous les publics.

L'idée est de réfléchir à l'expérience de la Commune, sans rien céder à la rigueur des analyses, mais en reconnaissant son actualité dans les luttes politiques d'aujourd'hui. Une conférence de Laure Godineau marquera l'ouverture de ce week-end communautaire le vendredi 24 septembre à 15h, sur le campus de l'Université de Lausanne, à Dorigny. Suivront, le vendredi et le samedi, cinq dialogues successifs sur quelques grands thèmes qui ont animé les acteurs et les actrices de la Commune et qui restent toujours vivants. Quentin Deluermoz parlera de l'internationalisme, Pierre Sauvêtre de communalisme, Maria Pedrosa de féminisme, Michel Cordillot d'exil et Michèle Audin de mémoire, entre autres. A chaque fois, une personne, militante ou historienne, dialoguera avec eux en tentant de tracer des fils entre le passé, le présent et, espérons-le, le futur.

LA COMMUNE ET LA CULTURE

Parce que la Commune de Paris a aussi été le lieu d'intenses réflexions sur la culture et sa diffusion, nous avons tenu à accompagner ces discussions de moments qui s'éloignent du traditionnel colloque universitaire. Le 24 septembre, une lecture-spectacle d'un texte d'André Léo, *La guerre sociale* (un discours prononcé au Congrès de la paix à Lausanne en 1871) se déroulera à La Grange de Dorigny, provi-

soirement déplacée dans le bâtiment rond du Vortex. Figure importante de la Commune, écrivaine, féministe avant l'heure et militante infatigable, André Léo parvient à se réfugier en Suisse après la Semaine sanglante et y demeurera jusqu'à l'amnistie. Le samedi soir, le cinéma CityClub de Pully projettera une version raccourcie du film fleuve de Peter Watkins, *La Commune (Paris, 1871)*, projection précédée par une présentation et suivie par une discussion, pour les plus endurants. Objet filmique unique en son genre, le long métrage de Watkins, initialement sorti en 2000, cherche à recréer l'atmosphère de la Commune à l'aide d'acteurs et d'actrices non professionnels, en mélangeant en permanence les événements du passé et les luttes du présent. On y suit deux reporters de la télévision de la Commune, qui tentent de répondre à la propagande de la télévision versaillaise. Enfin, le dimanche 26 septembre, une promenade communarde entre Clarens, La Tour-de-Peilz et Vevey sur les traces d'Elisée Reclus et de Gustave Courbet, clora ce week-end qui s'annonce riche, instructif et engagé. ■

Pour plus d'informations, aller sur: wp.unil.ch/cwp-blog et parlons.commune@gmail.com

L'Afrique à l'écran

Après une édition 2020 pour le moins anémique en raison du Covid-19, le Festival cinémas d'Afrique, organisé à Lausanne, retrouve cette année des couleurs. Et invite tous les passionnés du grand écran et du Continent noir à réserver les soirées du 18 au 22 août. Au menu, une trentaine de films, fictions et documentaires, courts et longs métrages produits durant ces deux dernières années. Mais aussi des débats et un concert. Les projections et autres rencontres se dérouleront toutes à la salle Paderewski, au casino de Montbenon, ou en plein air, au Théâtre de Verdure attenant. Pour cette quinzième version, le Festival concentrera les thématiques sur les réalités et les combats menés sur le continent africain par le biais d'approches et d'un langage cinématographiques variés. Une diversité déjà assurée par l'origine des auteurs provenant de plus de vingt pays. On voyagera ainsi entre l'Algérie et l'Afrique du Sud en passant par le Tchad, le Soudan, le Cameroun, la République démocratique du Congo, l'Angola, etc. Dans la mesure du possible, une discussion avec le public aura lieu après chaque projection, parfois par Skype, avec un cinéaste. Le vendredi 20, à 20h, le groupe Professor Wouassa fera vibrer les spectateurs



aux sonorités de l'afrobeat et d'une palette de rythmes et de mélodies percussives. Ambiance assurée... Le samedi, une table ronde réunira, à 15h30, différents orateurs sur le cinéma de la résistance. A 18h, la question de la situation en Méditerranée et, en particulier, la manière de documenter une crise humanitaire (le rôle des images, du journalisme, du cinéma) sera au centre de la discussion. Autant de rendez-vous à ne pas manquer, propres à permettre à chacun de mieux saisir les réalités et les enjeux sociaux ainsi que la créativité d'une Afrique encore souvent méconnue. ■ **SM**

Programme détaillé sur: cine-afrique.ch



Image tirée du documentaire *En route pour le milliard* (RDC, France, Belgique).



Image tirée du documentaire *Zinder* (Niger, France, Allemagne).

LE PASSEPORT À CROIX BLANCHE POUR TOUS ET TOUTES



Toute personne qui naît, grandit ou vit de manière permanente dans notre pays doit avoir droit à la nationalité helvétique. C'est le postulat de l'association Action quatre quarts, qui, dans un manifeste, appelle à un changement de paradigme. Quatre quarts parce que, sur les huit millions de personnes vivant en Suisse, deux millions ne disposent pas du passeport suisse. Il s'agit du «résultat d'une politique d'exclusion», dénoncent les membres de l'association dans leur manifeste. «L'Europe compte peu de pays qui mettent tant d'entraves à la naturalisation», notent-ils, en se disant «convaincus que tous les individus ont le droit fondamental d'être citoyennes et citoyens des pays où ils vivent en permanence» et «d'être reconnu comme membre à part entière de la communauté». Action quatre quarts veut ainsi promouvoir la démocratie en permettant à tous les résidents de participer à la vie politique et sociale. La démarche est soutenue par la présidente d'Unia, Vania Alleva. Aujourd'hui, il faut patienter dix ans avant de pouvoir déposer une demande de naturalisation. De plus, la Suisse applique le «droit du sang», c'est-à-dire l'acquisition de la nationalité par filiation, au lieu du «droit du sol». Aux yeux d'Action quatre quarts, toute personne ayant vécu en Suisse pendant quatre ans devrait avoir droit à la naturalisation et cette dernière devrait être accordée automatiquement aux enfants naissant dans notre pays. En outre, l'association demande que les critères jugés obsolètes et subjectifs soient abandonnés et que la nationalité soit délivrée par une autorité administrative de manière rapide et peu coûteuse. ■ **JB**

Le manifeste peut être signé sur: aktionviertel.ch

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

HORAIRES D'OUVERTURE POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Les bureaux à Fribourg seront fermés du 2 au 15 août prochain.

Pendant cette période les permanences physiques seront supprimées mais il y aura des permanences téléphoniques, les 5, 10 et 12 août de 14h à 16h. Numéro: 026 347 31 31.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont ouverts au public lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à

18h. Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. **Notre charge de travail actuelle nous force à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.**

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier

Ouverture du secrétariat: vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle

Le secrétariat est fermé jusqu'à nouvel avis.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h. 0848 203 090.

TRANSJURANE

HORAIRES D'OUVERTURE POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

SYNDICAT DU 2 AU 6 AOÛT

Secrétariats de Porrentruy, Saint-Imier, Moutier, Tavannes et Delémont: fermés.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, du lundi au jeudi de 14h30 à 17h et le vendredi 9h à 11h30.

CAISSE DE CHÔMAGE DU 19 JUILLET AU 6 AOÛT

Secrétariats de Porrentruy, Saint-Imier et Moutier: fermés.

Secrétariats de Tavannes et Delémont: ouverts les lundis et jeudis de 14h30 à 17h et les mardis et vendredis de 9h à 12h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, tous les jours de 9h à 12h.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00

Sion: 027 602 60 00

Martigny: 027 602 60 00

Monthey: 027 602 60 00

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Nouveaux horaires jusqu'au 26 novembre

Sierre: lundi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Lundi soir de 17h à 19h.

Sion: lundi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir de 17h à 19h.

Martigny: lundi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir de 17h à 19h.

Monthey: lundi, mercredi et vendredi, de 9h30 à 11h30. Mardi soir de 17h à 19h.

VAUD

HORAIRES

Secrétariats

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 14h à 18h.

Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86



LE CONFLIT SOCIAL CHEZ SWISSPORT ATTERRIT EN DOUCEUR

Le personnel et la direction de la société d'assistance au sol se sont entendus sur une «CCT de crise», qui revient sur certaines dégradations des conditions de travail et d'engagement

Textes Jérôme Béguin

Le conflit social qui agite Swissport depuis le début de l'année a connu un rebondissement le 21 juillet. Réuni en assemblée générale, le personnel de la société d'assistance au sol a accepté un compromis proposé par la direction et soutenu par Avenir syndical et le syndicat des transports SEV-GATA. Pour mémoire, l'entreprise active à l'aéroport de Genève-Cointrin a imposé cet hiver à ses mille collaborateurs une modification des contrats de travail impliquant une dégradation des conditions de travail et d'engagement avec des baisses de salaires de l'ordre de 500 à 1500 francs par mois. Pour répondre à cette attaque sans précédent, les salariés ont engagé des actions publiques et des mesures de lutte. Faute de trafic aérien, celles-ci n'avaient pas eu beaucoup d'impact jusqu'au 14 juillet. Ce jour-là, des dizaines de travailleurs ont débrayé durant trois heures provoquant la perturbation d'une trentaine de vols – jusqu'à 2h30 de retard pour l'avion le plus touché. Le débrayage semble avoir porté ses fruits puisque la direction est revenue avec une nouvelle proposition. Selon le communiqué commun d'Avenir syndical et du SEV, cet accord, présenté comme une «CCT de crise», restaure des «acquis supprimés dans les contrats individuels de Swissport (principalement la participation à la caisse maladie), établit des mesures de compensations pour le personnel (mécanismes d'amortissements sur les baisses de salaires), supprime des dispositifs qui pénalisaient les employés (horaires flexibles), amoindrit d'autres dispositifs déjà mis en place (horaires coupés, annualisation des horaires), rétablit un cadre limitant le recours au personnel auxiliaire (plafond de 1400 heures par an, diminution des périodes de disponibilités

obligatoires) et valorise de façon plus équitable la pénibilité liée soit au travail physique (prime de port de charge octroyée désormais aussi au personnel auxiliaire) soit aux tensions inhérentes à la période Covid (nouvelle prime saisonnière), notamment dans le contact avec la clientèle». L'accord se révèle beaucoup plus favorable aux salariés que celui refusé en février, même si les deux syndicats reconnaissent qu'il «ne répond pas à l'entier des besoins légitimes exprimés par les employés». Mais il «s'inscrit dans un contexte de crise et prend en compte une partie des demandes du personnel» et constitue aussi un «gage de bonne foi de l'entreprise à rétablir un dialogue social». Il est valable sur neuf mois, soit rétroactivement du 1^{er} juin 2021 au 28 février 2022, le temps de négocier une nouvelle CCT.

LE SSP VOULAIT POURSUIVRE LA LUTTE

«Cet accord ne répond que très partiellement aux demandes du personnel», juge, pour sa part, Jamshid Pouranpir. Le secrétaire syndical du SSP Trafic aérien pense que les salariés ont «accepté d'avaloir cette couleuvre dans l'espoir de retrouver des conditions de travail dignes dès la fin de la crise». Le troisième syndicat organisant le personnel de Swissport était partisan de poursuivre la lutte et de réclamer davantage, car les pertes de salaires se montent toujours à plusieurs centaines de francs par mois, alors que le temps de travail hebdomadaire, passé de 40h à 41h15, n'est pas diminué. De plus, les dizaines de salariés ayant refusé de signer le congé-modification de leur contrat de travail ne seront pas réintégrés et ne bénéficieront d'aucun plan social. Il n'est pas prévu non plus de payer les trois heures aux travailleurs ayant participé au débrayage alors que les non-grévistes se sont vu gratifier d'un bon Manor d'une valeur de 60 francs – «en guise de remer-



OLIVIER VOGELSANG

L'accord trouvé restaure des acquis supprimés dans les contrats individuels de Swissport. Il est valable neuf mois, soit rétroactivement du 1^{er} juin 2021 au 28 février 2022, le temps de négocier une nouvelle convention collective de travail.

ciement pour leur soutien», selon les mots de la direction. On pourrait s'étonner de l'empressement à signer cet accord et avoir le sentiment que la direction obtient à bon compte la paix du travail pour

plusieurs mois – jusqu'au 28 février, soit après les vacances de fin d'année et de février, périodes propices aux grèves à l'aéroport – et que le personnel aurait pu pousser son avantage en organisant de nouveaux arrêts de tra-

vail. Cela dit, il faut constater que le mouvement social n'était porté que par une minorité et que les salariés, précarisés, étaient pressés d'obtenir une amélioration de leurs conditions de travail et d'engagement. ■

FABIENNE FISCHER Pousse À CONCLURE UNE CCT DE SECTEUR

Accusée de laisser-aller, la conseillère d'Etat en charge de l'Economie et de l'Emploi, Fabienne Fischer, intervient enfin à l'aéroport. Comme l'a révélé *Le Courrier*, l'Etat donne deux mois à Swissport et Dnata, l'autre compagnie d'assistance au sol, pour négocier avec les syndicats une CCT de secteur. La présidente de la Commission des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes, Christina Stoll, par ailleurs directrice de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail a, le 8 juillet, adressé aux deux sociétés une missive qui ne laisse place à aucune ambiguïté. S'appuyant sur une enquête de l'Observatoire genevois du marché du travail, la commission a constaté que «la grande majorité» des travailleurs auxiliaires sont employés «de manière continue et avec un taux moyen d'activité conséquent» par les deux entreprises, que leur activité «ne peut que rarement être considérée comme accessoire», mais qu'elle

se caractérise, par contre, «par une plus grande flexibilité horaire et une moindre rémunération», alors que les tâches effectuées sont «généralement les mêmes» que le personnel fixe. «Au vu de ces éléments, notre commission considère que les salaires versés actuellement au personnel auxiliaire relèvent potentiellement d'une situation de sous-enchère salariale abusive et répétée.» La commission donne à Swissport, Dnata et aux «syndicats représentatifs» un délai au 7 septembre pour négocier un «accord paritaire fixant clairement les limites de la fonction d'auxiliaires et les conditions de passage vers le statut d'employés fixes». En cas de refus de négocier ou d'échec des discussions, le Conseil de surveillance du marché de l'emploi pourra solliciter l'édition d'un contrat-type de travail, avec salaires impératifs, auprès de la Chambre des relations collectives de travail. D'après les syndicats, Swissport emploie 40% d'auxiliaires. ■

«Je veux que les militants fixent les lignes directrices»

Xavier Henauer est le nouveau président d'Unia Genève. Ce syndicaliste de Givaudan porte un ambitieux projet de retour à la base



OLIVIER VOGELSANG

Jérôme Béguin

Xavier Henauer est le nouveau président d'Unia Genève. Il a été élu le 7 juin par le comité régional et succède au duo formé par Christian Berlemont et Danielle Parmentier. Agé de 49 ans, ce laborantin en chimie travaille depuis 25 ans chez Givaudan, le fabricant d'arômes et de parfums, et préside la délégation syndicale du site de Vernier depuis 2013. Très actif, il est, par ailleurs, commissaire d'apprentissage, juge prud'homme, conseiller municipal socialiste à Versoix et percussionniste dans l'harmonie de sa commune.

En tant que président d'Unia Genève, Xavier Henauer veut donner aux membres le tout premier rôle. «Je trouve qu'au sein d'Unia, les militants et les militantes n'ont pas assez de place. Tout est sans doute un peu trop régulé et on oublie que ce sont les membres qui doivent décider, que l'appareil est là pour appliquer ce que nous voulons et non l'inverse», explique le syndicaliste, qui voit Givaudan comme

un modèle: «Nous sommes très autonomes. Le syndicat est davantage un support juridique et une aide pour les négociations. On devrait pouvoir voir ça ailleurs. C'est pour cela que je me suis présenté à la présidence: pour que les lignes directrices soient fixées par les militants et non par ceux qui sont censés travailler pour nous. Nous avons certes besoin que l'appareil prenne position, nous explique les enjeux et fasse des propositions, mais il y a trop peu de sujets militants traités dans les comités régionaux alors qu'il faut que nous discutons des problèmes concrets des travailleurs.»

«SANS UNITÉ, ON N'OBTIENT RIEN»

Outre l'autonomie des décisions vis-à-vis de l'appareil, l'unité des travailleurs est un autre aspect essentiel aux yeux de Xavier Henauer. Là encore, l'organisation syndicale chez Givaudan est montrée en exemple: «Nous avons une certaine cohésion et un esprit revendicateur, la délégation syndicale peut compter sur le soutien des camarades. Dans le cas de la région, si un

délégué syndical dans le gros œuvre, la vente ou tout autre secteur d'activité est pris dans la tourmente, il faudrait par exemple que tous les syndicalistes délégués du comité régional viennent le soutenir sur son lieu de travail. L'unité, c'est ce qu'il y a de mieux. Sans unité, on n'obtient rien. Et c'est ce qui nous manque le plus actuellement.» Retour à la base, autonomie, cohésion... Le projet est ambitieux. «J'ai quelques idées, mais c'est aussi à mes collègues d'apporter leur pierre à l'édifice. Ce qui est essentiel, c'est de pouvoir se parler ouvertement et librement. J'aimerais que les collègues osent exprimer leurs idées et puissent débattre dans le respect, sans crainte d'un quelconque jugement. Nous devons accepter le fait que nous ne soyons pas forcément toujours d'accord entre nous, mais nous devons toujours rechercher un lien rassembleur.» La rentrée d'Unia Genève s'annonce très militante. ■

LA CITÉ DU TEMPS: MARIAGE PASSIONNÉ ENTRE ART ARCHITECTURAL ET GÉNIE HORLOGER

Baptisé Cité du Temps, un bâtiment futuriste de 240 mètres de long abrite à Bienne les musées Swatch et Omega. A visiter sans modération. Gratuitement

Texte et photos Pierre Noverraz

On la dirait issue d'une autre planète. Sa structure de bois et de verre serpente sans fin le long d'un quartier biennois bordé par la Suze. La Cité du Temps abrite dans ses murs le siège de Swatch Group et les musées Omega et «Planet Swatch». Cet impressionnant bâtiment futuriste, inauguré en 2019 après cinq ans de travaux, est l'œuvre du célèbre architecte japonais Shigeru Ban. Bien que géant, avec ses 240 mètres de long, 35 de large et 27 de haut, cet édifice donne une impression de légèreté. Tout en rondeur, pratiquement dépourvu d'angles droits, il s'articule autour de l'une des plus vastes structures en bois du monde. L'un des éléments les plus spectaculaires de ce vaste com-

plexe est le bouquet d'arcades enjambant la route et sa passerelle pour relier ses deux parties principales. Une structure revêtue de... 1,5 million de pièces de mosaïque. Son aile orientale recèle notamment le siège du groupe Swatch, plus grand producteur horloger du monde, avec des bureaux pouvant accueillir 400 employés. Juste à côté se trouve la principale usine Omega, un bâtiment industriel classique classé monument historique.

L'architecture de la Cité du Temps ne repose pas sur des seuls critères esthétiques. Les impératifs d'ordre écologique ont également présidé à sa construction. Plus de 1600 mètres cubes de bois suisse, autrement dit l'équivalent de 15 000 arbres, forment son ossature de 4600 poutres, soutenant une façade voûtée de 11 000 mètres carrés, constituée essentiellement de vitrages en nid d'abeilles. Ses équipements photovoltaïques génèrent une production électrique équivalente à la consommation de 61 ménages. L'éclairage, le chauffage et la ventilation des lieux fonctionnent ainsi de manière autonome. L'utilisation des ressources hydrauliques se fonde également sur une construction respectueuse de l'environnement, grâce à des systèmes de récupération des eaux de pluie et de recyclage des eaux souterraines.

L'UNE SUR LA LUNE, L'AUTRE DANS LA LUNE

Si la découverte de cette construction vaut à elle seule le détour, les deux musées qu'elle contient ne sont pas en reste. Loin s'en faut. Le deuxième étage de l'ouest de la Cité du Temps abrite «Planet Swatch». On y découvre plus de 6500 modèles différents, exposés dans des locaux spacieux traversés par des parcours didactiques et des présentations relatant la genèse et les évolu-



Bien que géante, avec ses 240 mètres de long, 35 de large et 27 de haut, la Cité du Temps donne une impression de légèreté.

tions de cette montre née en 1983, ses liens avec le monde de la création artistique, l'univers de la mode ou des sports *fun*. Des animations interactives permettent notamment de tirer des photos maison ou de créer virtuellement sa propre montre. Côté technique, on se plonge notamment dans le défi que constitua le «Sistem51», une montre composée de 51 pièces seulement et d'une seule vis. Côté ludique enfin, un coin est réservé à la montre «Flik Flak», conçue à l'origine pour apprendre aux enfants à lire l'heure.

Au premier étage, le Musée Omega se révèle très documenté et interactif. Exemple: les visiteurs sont invités à courir sur une piste de 9 mètres de long équipée des starting-blocks et des systèmes de chronométrage utilisés dans

les Jeux olympiques. Et peuvent en tirer une photo-finish prise par un dispositif capable d'enregistrer 10 000 images par seconde. Plus loin, on peut explorer l'intérieur du mouvement d'un modèle Omega «Speedmaster» au milieu d'un module en forme de montre géante. L'histoire de la marque est racontée au fil de 64 vitrines didactiques se succédant sous la forme d'un bracelet géant. Et côté mythique, l'exposition rappelle la présence de ses montres aux bras de ceux qui ont incarné James Bond, mais aussi et surtout, l'exploit de la «Speedmaster» qui a eu l'insigne honneur d'être la première montre à avoir été portée sur la Lune.

Seul regret: le rôle des ingénieurs, des horlogers et de tous les travailleurs qui ont créé et fabriqué ces montres remar-

quables aurait pu davantage être évoqué. S'il vous reste du temps, vous pouvez conclure ces visites par une petite balade le long du sentier bordant la Suze et longeant la Cité du Temps. ■

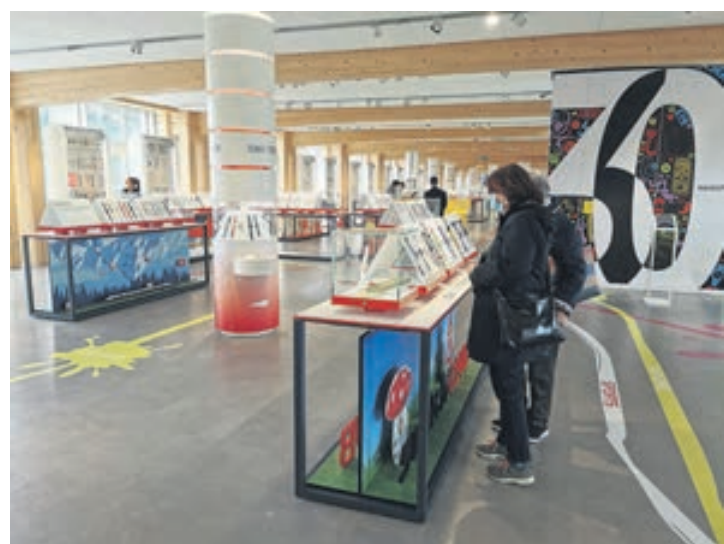
Renseignements pratiques:
Cité du Temps, rue Nicolas-Hayek 2, Bienne.
Heures d'ouverture des deux musées:
Du mardi au vendredi: 11h-18h.
Samedi et dimanche: 10h-17h.
Lundi et jours fériés: fermé.

Entrées gratuites.

En raison des mesures liées au Covid, le nombre de visiteurs est limité à 100 personnes à la fois. Le masque est obligatoire. Renseignements détaillés sur: citedutemps.com



Chronométrage interactif.



6500 modèles de Swatch sont exposés.



Salle de cinéma en forme de montre Speedmaster.



Ancien établi d'horloger.



Seamaster Omega.



L'Omega Speedmaster, première montre sur la Lune.